Les Planguenouvelles

NOVEMBRE 2014
n° 149

Retrouvez votre mensuel en couleur sur www.planguenoual.fr

11 NOVEMBRE 2014

Ce 11 novembre 2014 revêtira une importance particulière puisqu'à travers toute la France, les traditionnelles cérémonies de souvenir et de recueillement seront marquées par des évènements liés au centenaire du début de la guerre 14-18.

En ce qui nous concerne, la Messe du souvenir pour les communes de Pléneuf, St Alban et Planguenoual sera célébrée à Pléneuf à 10 heures. La cérémonie au Monument aux morts à St Alban est prévue à 11 heures et celle de Planguenoual à 11h30 afin de permettre aux représentants civils et militaires d'y assister.

Pour les Planguenoualais, le Carré d'Ass' sera ouvert à partir de 10h30 ; divers articles et photos seront exposés et un petit film de 15 mn passera en boucle. Le regroupement pour le défilé jusqu'au Monument aux morts se fera dans la cour du Carré d'Ass' à 11h25 et, comme le veut la tradition, un vin d'honneur sera servi après la cérémonie.

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

Notre réserve est opérationnelle et est prête à répondre aux demandes des autorités en cas de besoin. Forte de plus de 35 personnes, équipée et organisée, la Réserve est constituée de bénévoles encadrés par un petit groupe de 5 personnes, le tout placé sous l'autorité du Maire, lui-même répondant à l'appel des autorités.

Afin de bien évaluer sa mise en place, un exercice, sous forme de recherche d'une personne, a été organisé le 9 octobre dernier, les réservistes ayant été appelés par téléphone à 17h30 ce jour. 23 bénévoles ont ainsi pu être regroupés dans un temps record si bien que l'exercice prenait fin à 19 heures. Un petit quart d'heure pour faire le point, signaler les erreurs et prendre le verre bien mérité.

REPAS DES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

Le repas annuel, partiellement offert par le CCAS à nos aînés, s'est déroulé le 4 octobre dernier dans la bonne humeur autour de nos deux doyens du jour, Madame Jacqueline Jouan et Monsieur Francis Briens.

Les « disous » et « chantous » ont animé l'après-midi qui s'est achevé par la traditionnelle loterie, chacun repartant avec un petit cadeau et des souvenirs jusqu'à l'année prochaine.

FRELONS ASIATIQUES

Vous l'avez lu dans le quotidien Ouest-France du 22 octobre, un nid de frelons asiatiques a été détruit dans le bourg de la commune. Il était placé dans un peuplier à 23 mètres de hauteur. Sa présence à cet endroit laisse penser que l'année prochaine, dans un rayon de 200 à 400 mètres, il pourrait y avoir de nombreux nids. Les spécialistes les estiment à une trentaine possible, il faudra donc ouvrir l'œil. Rappelons que c'est la Communauté de Communes qui prend en charge la destruction de ces nids afin d'éviter leur prolifération mais encore faut-il l'informer de leur existence.

MAISONS FLEURIES 2014

Les personnes lauréates du concours des maisons fleuries 2014 ont été reçues à la Mairie le 11 octobre dernier et ont été félicitées et remerciées par M. Le Maire et Florence Goulley pour la qualité de leur environnement. Elles ont reçu, avant le vin d'honneur qui clôturait la cérémonie, un petit cadeau sous la forme d'une plante d'ornement. Ont été primés :

Catégorie jardin de + de 1000 m²

M. et Mme Boullé Jean-Charles, Beaurepaire - M. et Mme Jamet Denis, rue des Bois - M. et Mme Le Guen Marcel, 3, rue des Courais et Mme Rohon Isabelle, La Norvelle.

Catégorie jardin de - 1000 m²

M. Briens Pierre, Le Pont Bourreu - Mme Crolais Lucie, Beaurepaire - Mme Guichebaron Claire, 11, rue des Bassières - M. et Mme Le Gall Bernard, 7, rue de l'Armelan - M. et Mme Guibert Pierre, 23, La Roche Morin et M. et Mme Gillot Philippe, La Ville Gontier.

Catégorie façade

M. et Mme Guillaume Elie, La Vieille Hazaie - Mmes Guinard Monique et Guillerand Monique, Le Bois Berthelot.

Catégorie potager

M. et Mme Bougeard Ernest, Le Petit Maffay.

Catégorie gîte

M. et Mme Emery Joël, Le Tertre Simon.

Le jury a également félicité Mme Marguerite Huet pour sa contribution à l'embellissement de l'entrée de la commune.
Un grand merci à toutes les personnes qui ont parcouru la commune pour sélectionner les lauréats.

LE ROSABELLE VOUS ATTEND !

Réouvert depuis le début de l'été, le Rosabelle et ses nouveaux propriétaires, Pascale Jouteau et Patrick Latinus, vous attendent le midi et le soir en restaurant traditionnel semi gastronomique à partir de produits frais, du jeudi midi au lundi soir. Menus variés de 14 € (entrée + plat + ou plat + dessert) à 46 €. Repas possibles pour des groupes jusqu'à 56 couverts. Vous y découvrirez une nouvelle organisation, d'un côté le restaurant, de l'autre un lounge bar équipé pour la danse : sono, jeux de lumière, cocktails, de quoi passer de bons moments, détente et convivialité seront au rendez-vous.
Et puis aussi, les soirées à thème, tous les deuxièmes samedis du mois. Le 8 novembre : soirée italienne et le 13 décembre : soirée alsacienne (39 € par personne). Réservations au 02 96 01 56 51

BIBLIOTHEQUE - CAFE LECTURE

Les lecteurs ont répondu présents au 1er café-lecture organisé par les bénévoles de la bibliothèque.
Un moment très convivial où chacun a pu évoquer le dernier livre qu'il a lu.
Elisabeth nous a parlé avec plaisir de « Ceux de Menglazeg » écrit par Hervé JAOUEN :
« L'histoire se déroule en pays breton dans les montagnes noires de Cornouailles en 1982. Sylviane, 18 ans, est une adolescente rebelle en conflit permanent avec sa mère. Elle a pris sa décision : elle veut mettre les voiles mais ne peut pas abandonner son frère et sa soeur. Le soir où elle choisit de partir, un accident va tout remettre en question ... »
J'ai choisi ce livre par hasard et le début m'a décontenancée, mais c'est un récit passionnant et la fin est très surprenante.

Prochain café-lecture le 4 novembre, vous pourrez y trouver le livre de Hervé JAOUEN ainsi que des nouveautés de la rentrée littéraire.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

Notre commune fait appel à différents programmes pour répondre au mieux aux besoins de chacun en matière de logement. Vir'volt-ma-maison est un dispositif public qui vous aide et vous accompagne pour vos travaux d'économies d'énergie.
Des aides, un parcours simplifié : une réelle opportunité pour tous les propriétaires de maison individuelle, quel que soit leur mode de chauffage.

Des avantages convaincants

- Accompagnement gratuit et objectif par un conseiller technique de l'Agence Locale de l'Énergie.
- Aides financières : prêts bonifiés et primes.
- Travaux avec des entreprises et artisans locaux labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Suivi des économies réalisées après travaux pendant deux ans.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires d'une maison individuelle de plus de deux ans, occupée ou louée à titre de résidence principale et ce, sans condition de ressources.

Des intérêts pour vous et notre territoire

Vir'volt-ma-maison est une opération pilote portée par l'État, l'ADEME Bretagne, la Région Bretagne, le Conseil général des Côtes d'Armor et le Pays de Saint-Brieuc. Notre Communauté de communes participe financièrement à ce programme qui présente des intérêts pour vous (économies, confort et valorisation du patrimoine) et pour notre territoire (maîtrise de la demande en énergie et développement de l'économie locale).

Toutes les infos et votre autodiagnostic énergétique en ligne sur www.virvolt-ma-maison.fr ou au 02 96 52 15 70.

LE DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN
À partir de quel âge ?
Pour toutes les femmes ?
Quels examens ?
Le dépistage est recommandé à partir de 50 ans, ou avant en cas de risque particulier.
Renseignez-vous auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au 0810 810 821

Pour la neuvième année consécutive, la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans. Il suffit alors de prendre rendez-vous chez un radiologue de son choix, qui examine et réalise une mammographie complète. Les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert..
La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.
Ce dépistage est également organisé, dans les mêmes conditions, par la CPAM.

RECETTE D'AUTOMNE

Profitons des cucurbitacées qui donnent aux jardins de bien belles couleurs : courges, patissons, potirons, potimarrons, citrouilles…
En soupe, en gratin, ces fruits de saison se cuisinent facilement et sont, en plus, excellents !

Le gratin de courge : éplucher la courge d'un kg environ, retirer les grains, la couper en morceaux et faire cuire à la vapeur en cocotte huit minutes. Mélanger deux œufs, deux grosses cuillères à soupe de crème fraîche, 80 g de cantal râpé (moins salé que le gruyère), saler et poivrer à votre convenance. Emietter la courge à la fourchette, incorporer la préparation précédente et verser le tout dans un plat à gratin, recouvrir avec un peu de cantal râpé et faire cuire à four chaud (180-200°)pendant 25 à 30 minutes. Bon appétit !

DECOUVERTE DES BALEARES POUR LE CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

En septembre, durant 8 jours, 41 membres du club ont sillonné l'île espagnole de Majorque.
Au delà de l'image de carte postale que l'on se fait de ce lieu très touristique : soleil, plage et farniente dont ils ont bénéficié, tous ont été émerveillés par les paysages des champs d'orangers, d'oliviers, d'amandiers, par des villages typiques avec leurs marchés colorés et bruyants.
A Palma, ils ont découvert sa magnifique cathédrale et ses ruelles aux maisons majorquines centenaires. Le monastère de Lluc, haut lieu spirituel a offert une étape de sérénité .Deux balades en bateau ont permis d'apprécier les criques, les couleurs de la mer et la montagne.

Au programme également des visites : une soufflerie de verre, une fabrique de perles mais aussi le monastère de Valldemossa où vécurent George Sand et Chopin (un pianiste joua une sonate de Chopin). Un moment particulièrement féérique fut celui du concert et des jeux de lumière dans la grotte du Drach sur l'un des lacs souterrains les plus vastes au monde !
Retour dans le passé aussi lors de la visite de la Granja, domaine où l'on découvre une rétrospective très riche sur l'artisanat, le patrimoine et la vie rurale .
Des animations le soir ont terminé ces journées fort denses et la soirée de danse flamenco de "Don Quijote" a ébloui les spectateurs.
Ile très intéressante, d'autant plus que la guide Paloma a su nous la faire découvrir dans ses aspects les plus cachés et aussi dans ses aspects positifs et négatifs. Tous les participants ont apprécié ce séjour où l'ambiance fut en harmonie avec la température (chaude) !

UNION SPORTIVE DE PLANGUENOUAL

« Des effectifs à l'identique de la saison passée »
A ce jour, le club a enregistré 147 licences contre 150 l'an passé. Il y a lieu d'être rassuré concernant l'effectif des joueurs en capacité de jouer en championnat de D2 et D4 : 21 seniors, 17 vétérans et 2 U19, avec la possibilité d'y inclure les 5 U18. Au niveau de l'école de foot, possibilité d'engager sur les plateaux 2 équipes, idem en U8/U9 et en U10/U11. De même, au niveau des U13/U15 et U18, qui évoluent au sein du Groupement Jeunes Côte de Penthièvre, les licenciés de l'USP constituent un bon réservoir, en complément du FC Flora, pour les 3 équipes U13, les 2 équipes U15 et l'équipe U18. Bon début de saison pour toutes ces équipes jeunes. En revanche les seniors en D2 doivent, rapidement, prendre des points afin de ne pas perdre le contact. Par contre, pas de souci majeur pour l'équipe B.
Les matches à venir en octobre :
Le 9/11, l'équipe A va à Quessoy et l'équipe B à Landéhen. Le 16/11, coupe du Conseil Général, tirage non encore effectué. Le 23/11 l'équipe A reçoit St-Brieuc CCL et l'équipe B Trégomar. Le 30/11, l'équipe A va à St-Brandan et l'équipe B à Fréhel. **Entraînements** : mardi et vendredi à 19h15

Ecole de foot (enfants nés entre 2004 et 2009).
U/6/U7 : plateau le 8/11 à St-Alban (entraînement les samedis de 14h à 16h). **U8/U9** : plateau le 8/11 à Planguenoual et le 29/11 à Plancoët (entraînement le mercredi et le samedi).
U10/U11 : plateaux le 08/11 à Hénansal, le 22/11 à Pléneuf et le 6/12 à Planguenoual (entraînement le mercredi et le samedi, hors compétition de 14h à 16h.
Groupement jeunes Côte de Penthièvre
U12/U13 : entraînement le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 14h à 16h à St-Alban, hors compétition. Le calendrier des rencontres a été remis à chacun. Les matches à domicile se jouent à St-Alban.
U14/U15 : entraînement le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 16h, hors compétition à Pléneuf. Les rencontres à domicile se jouent à Pléneuf.
U16/U17/U18 : entraînement le vendredi à 19h. Entraînements et rencontres officielles à Planguenoual.
Toutes les informations concernant l'activité du club sont à consulter sur le blog « us Planguenoual ».

IMPORTANT : le club organise le dimanche 9 novembre à 14h, à la salle des fêtes de Planguenoual, son 1er loto de la saison animé par Sylvie. Bons d'achat de 400, 300, 200,100, 80,70,50 et 30€, lot surprise, séries vins, friandises, alimentaires. Sur place pâtisseries, buvette. Prix du carton : 3€, 8€ les 3 et 15€ les 7. Nous aurons besoin de main d'œuvre pour la mise en place des tables, confection gâteaux, service café. Tous les volontaires peuvent se rapprocher de Raymonde NABUCET.

FESTIVITES NOVEMBRE / DECEMBRE

Samedi 8 :	fest-noz par les Breizh Iliens.
Dimanche 9 :	loto de l'U.S.P.
Samedi 15 :	loto supporters Lamballe FC.
Dimanche 16 :	loto école de Landébia-Pléven.
Samedi 22 :	repas dansant de la F.N.A.C.A.
Dimanche 30 :	loto du Joyeux Colombier.
Samedi 6/12 :	TELETHON.

ERRATUM LISTING ASSOCIATIONS

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre mémento des associations, le numéro de téléphone pour joindre l'association « Les Embruns » est le suivant :

06.37.41.90.79.

USP RANDO

Samedi 8 novembre : rando cool sur Andel. Départ à 13h45 de la Place de la Mairie à Andel.
(J. Lagrée - N. Carré).

Samedi 22 novembre : Rando sur Coëtmieux. Départ à 13h45 de la salle des fêtes de Coëtmieux.
(S. Gérard - P. Chabernaud).

Samedi 29 novembre : rando cool sur Hillion. Départ à 13h45 de la chapelle St Laurent aux Ponts Neufs.
(J. Lagrée).

Samedi 6 décembre : TELETHON. Départ 14 h du parking de la salle des fêtes. (G. Crolais - M. Hermange)

COMITE FNACA

Samedi 22 novembre à 12h30 à la salle des fêtes, repas dansant (adulte 15€ - enfant (-12ans) : 8€). Possibilité de repas à emporter (adulte 11€ - enfant (-12ans) : 8€).

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Jeudi 6 novembre : repas d'automne servi à la salle polyvalente à partir de 12 heures (jambon à l'os) qui sera suivi de l'après-midi récréative habituelle. Il est encore possible de s'inscrire pour le spectacle « Ballets Irlandais » (54 € par chèque) du 19 novembre à St-Brieuc (trajet en car).

Mardi 18 novembre : concours de belote organisé par le club à la salle polyvalente. Ouvert à tous (engagement de 5€). Début à 14 h précises, engagement à partir de 13 h. Prix pour les 10 premières doublettes et un lot à chaque participant.

Mercredi 19 novembre : spectacle « Ballets Irlandais ». Nous vous communiquerons l'heure de départ du car.

Jeudi 20 novembre : après-midi récréative habituelle à partir de 14 h à la salle polyvalente. Nous prendrons les inscriptions pour le repas de Noël qui aura lieu à l'Attraction le 18 décembre.

Dimanche 30 novembre : loto organisé par le club à la salle des fêtes à partir de 14 h précises. Les portes seront ouvertes à partir de 10 h. Nombreux lots. Restauration sur place.

Marche douce le mardi 25 novembre. Départ 14 h de parking de la salle des fêtes.

Petit club les vendredis 14 et 28 novembre à partir de 14 h au foyer rural.

AMICALE CYCLOS

L'assemblée générale de l'Amicale Cyclotouriste de Planguenoual aura lieu le vendredi 21 novembre à 17 heures à la salle du Carré d'Ass'. Présence indispensable de tous les licenciés ainsi que des participants aux sorties du vendredi.

COURIR ENTRE TERRE ET MER

L'automne tarde à s'installer, profitez encore de ces belles journées pour venir nous rejoindre et parcourir nos chemins, que ce soit dans nos campagnes ou en bord de mer. L'effort en groupe est plus agréable et permet à chacun de se surpasser.

Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

Le 9 novembre sur le parking des tennis à la Cotentin. Les 16 et le 30 novembre sur le parking de la salle des fêtes. Le 23 novembre sur le parking de Port Morvan.
Et bien sûr, notre rendez-vous habituel du mercredi soir à 19h15 sur le parking du bassin des Salines à Dahouët.

Quelques courses à venir :

Le 11 novembre à Plaintel avec 3 distances (12, 21 et 33 km). Horaires et parcours sur www.plaintelaventure.com
Le 30 novembre avec le trail de l'urne à Trégueux (5, 11 et 20 km. Les 6 et 7 décembre « Le Ménestrail » de Moncontour avec plusieurs distances, soit le samedi, soit le dimanche ou combinées sur 2 jours.
Tous les renseignements sur le site : www.menestrailmoncontour.fr
Renseignements complémentaires auprès de G. André au 02.96.32.71.18

ECOLE SAINTE-ANNE

L'école Ste-Anne organise son traditionnel repas de Noël le samedi 13 décembre prochain. Le détail du repas et les modalités de réservation vous seront communiqués dans le prochain numéro des Planguenouvelles.

INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE - Tél : 02.96.32.78.25

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / **Jeudi et samedi** : 9h00 à 12h00

LA POSTE

Lundi au vendredi : 8h45 à 12h00 - **Samedi** : 9h00 à 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h00 à 17h30 / **Mercredi** : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30 / **Samedi** : 09h30 à 11h30.
Café-lecture le 1er mardi du mois (venez échanger sur vos livres « coup de coeur » autour d'un café).

MISSION LOCALE. - Tél : 02.96.50.84.50

Permanence sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le **3949**

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE »

Siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre - Rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.32.94.00.
Accueil des enfants de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 45.

MEDECIN DE GARDE : faire le **15**

PHARMACIE DE GARDE : faire le **3237**

CABINET INFIRMIER : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.79.54

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GENERAL : contacter le 02.96.50.10.30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Permanence les 1er et 3ème mardis du mois à la Mairie de Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00

A VENDRE

- Meuble d'angle rustique pour télé, 1 niche, 2 portes (35€). Table ovale rustique avec plateau de verre au dessus et en cuivre en dessous (25€). Meuble rustique 1 porte + 1 niche (20€). Le tout en très bon état. Tél : 06.63.22.87.33.
- Table basse de 1 m, plateau en ardoise. 200€ à débattre. Tél : 02.96.32.71.36

EMPLOI

- Marjorie, 18 ans, titulaire du BAFA, propose de garder vos enfants en soirée, le week-end ou pendant les vacances scolaires. Habitant à Planguenoual, elle est disponible dès que vous le souhaiterez. Tél : 06.08.60.03.18
- Vous recherchez un nounou ? Je suis là ! Alors appelez-moi : 02.96.32.83.65
- Homme sérieux de 58 ans recherche travaux d'entretien chez les particuliers (espaces verts, élagage …). Plus de renseignements au 06.68.14.50.68

PERDU

Disparu sur Treutran, chat noir mâle stérilisé et pucé. Il a une toute petite tâche blanche sur le ventre et une autre un peu plus grande sur le poitrail. Il est craintif. Si vous l'avez aperçu ou recueilli, merci de téléphoner au 06.01.89.40.35.

ETAT CIVIL

Naissances

Le 5 septembre est né à St-Brieuc, Léo HÉTIER, dont les parents sont domiciliés 12, rue des Agapanthes.
Le 30 septembre est née à St-Brieuc, Eve SANCHEZ COLLET, dont les parents sont domiciliés 9, rue des Lys.
Le 3 octobre est né à St-Brieuc, Youn JOUAN, dont les parents sont domiciliés 25, rue des Agapanthes.
Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux aux nouveaux-nés.

DECLARATIONS DE TRAVAUX ACCORDEES

Mme WOLFF pour la pose de 4 fenêtres de toit 10, rue de Lanmorin.
M. ETIENNE pour un carport 2 bis, impasse des Tertres Gourio.
M. BOURGAULT pour la création d'accès en remplacement de fenêtres à la Croix Trinchant.
M. BRASSET pour une clôture 2 ter, rue du Pré Genêt.

LE CAMP DES TERTRES » OU « CAMP DES ARTILLEURS » EN 1942/1944 À PLANGUENOUAL

Nous venons de célébrer le 70ème anniversaire du débarquement allié en Normandie, mais, qui se souvient que l'armée allemande d'occupation fut présente sur notre commune pendant près de 2 ans ? Quelques anciens, fort heureusement, dont M. Joseph Lévêque (né en 1931), qui a bien voulu me livrer ses souvenirs sur ce camp.

A partir de septembre 1942, les autorités allemandes décidèrent de construire sur notre commune un camp d'entraînement pour les artilleurs cantonnés sur Pléneuf-St-Alban-St-Aaron et la Bouillie. Ce camp sera installé sur le plateau des Tertres, en bordure de la ferme de la Corderie, habitée alors par la famille de M. Alexandre Lévêque (actuellement propriété du Docteur Jolly). Le terrain réquisitionné s'étendait sur environ 6/7 ha dans un périmètre s'inscrivant entre le chemin de Bel-Air et la route départementale 786 et couvrait l'actuelle rue des Tilleuls qui n'existait pas à cette époque. Il sera entouré par une clôture de barbelés infranchissables pour les personnes et les animaux. Dans le camp on installera 4 canons de 75 pointés constamment sur l'îlot du Verdelet au Val-André, avec leur soute à munition, et une mitrailleuse anti-aérienne installée uniquement pour la propre défense du site. Les artilleurs de la région viendront donc s'entraîner à Planguenoual, histoire de ne pas perdre la main, et seront logés (les hommes de troupe), dans 2 grands bâtiments parallèles en forme de tunnels, édifiés au centre du camp : l'un en bois et recouvert d'ardoises, l'autre en tôles, pouvant abriter environ 50 soldats. L'ensemble de ce casernement (et les canons) sera protégé à la vue des avions alliés (on redoutait les attaques des Spitfires anglais) par des filets de camouflage. Les canons de 75(en fait, des canons français récupérés après la défaite de 40) furent amenés au camp par « traction hippomobile », tirés chacun par 4 chevaux pris chez l'habitant et menés « à la Daumont » à 7/8 km/h.

Roues de canons de 75.(chez M. Lévêque)

Le hangar de la ferme Lévêque fut alors réquisitionné pour abriter une dizaine de chevaux de trait avec toute la sellerie. C'est ainsi que la famille Lévêque fut obligée de cohabiter avec l'occupant.L'école « d'en bas » et l'école « d'en haut » servirent à loger les gradés et les préaux se transformèrent en écuries. On construisit une autre écurie dans le chemin « Quino » près du presbytère. Les officiers dormaient dans les belles maisons du bourg et l'un d'entre eux était hébergé à la ferme de la Corderie. Pour aller se coucher, il passait par la chambre où la famille Lévêque dormait !

Une petite « Kommandantour » se trouvait dans les murs actuels du « Carré d'Ass' ». Les allemands entretiendront des relations correctes avec les habitants de Planguenoual car-par chance-il n'y eut pas sur notre commune ces tristements célèbres « Russes Blancs » qui commirent tant d'actes de violence (rapines, viols, meurtres...)à Erquy, Plancoët et surtout Hillion. On se souvient pourtant d'un fait : le 22 janvier 1944, 4 hommes bien armés et masqués attaquèrent la maison de Joseph Rouault, cultivateur, et lui volèrent de l'argent, de la nourriture et 2 montres .Nos artilleurs étaient très disciplinés : quand ils trouvaient des œufs sur le terrain (les poules étaient en liberté) ils les apportaient à la ferme et ensuite ils les achetaient !

Après la construction du camp, le maire de la commune, M. Jean Rouault, devait constamment céder aux demandes des autorités allemandes lors des réquisitions pour trouver des chevaux, de la nourriture (viande, légumes, fruits...) de la boisson et des logements. Il avait aussi été obligé de trouver 2 postes d'observation : le 1er dans le grenier actuel de la maison de M. et Mme Chauvin, pour observer les allées et venues sur la grand route (la RD 786 actuelle) et le 2ème en haut du clocher pour observer la baie de St-Brieuc et les mouvements des navires.

A suivre (Bernard Le Gall).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2014

Il s'est déroulé sous la présidence de M. NABUCET, Maire de PLANGUENOUAL.
Etaient présents : D. NABUCET - F. CHAUVIN - A. GOUEZIN - J.M JUEST - K. THORON - D. BURLOT - R. AMBROISE - G. ANDRE - M. BRANDELET - J.L FILLATRE - N. GEFFRAY - F. GOULLEY - C. KERVOT - J. LE FOLL - P. LEVEQUE - F. MAYER - D. TALBOURDET et G. TRONET.
Absente ayant donné pouvoir : G. NEDELLEC à F. CHAUVIN.
Secrétaire : D. BURLOT.

Délibération 2014-09-01
EX-LOGEMENT DE LA POSTE - REMPLACEMENT DES FENETRES

M. le Maire présente le projet de changement de fenêtres de l'ex-logement de la poste, pour lequel une somme de 5 000 € a été budgétisée à l'opération 034 - Bâtiments Communaux - grosses réparations.
Trois entreprises ont été contactées et ont fait des propositions. Celles-ci ont été examinées au cours de la réunion de la Commission Voirie Travaux et Bâtiments le 16 septembre dernier.
La Commission propose de retenir l'offre de l'Entreprise FACET dont le devis de base est de 3 743.07 € HT pour les fenêtres de l'étage et d'étudier la possibilité de changer l'intégralité des fenêtres du bâtiment.
Les élus municipaux valident, à l'unanimité, cette dernière proposition à savoir renouveler toutes les menuiseries extérieures du logement sauf la porte d'entrée, soit un montant HT de 6613,94€ avec le fournisseur FACET de Trégueux. La dépense sera imputée à l'opération 034 du budget primitif.

Délibération 2014-09-02
BUDGET GENERAL- DECISION MODIFICATIVE N° 2

M. le Maire indique que consécutivement à la décision de changer l'intégralité des fenêtres de l'ex-logement de poste, il y a nécessité de modifier le budget primitif comme suit :
- Opération 034 - Bâtiments Communaux - Grosses Réparations: + 2500 €
- Opération 035 - Jospinet : - 2 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, vote la décision modificative comme énoncé ci-dessus.

Délibération 2014-09-03
REFECTION ALLEE PIETONNE AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT DE PORT MORVAN

M. le Maire rappelle que lors de la réception des travaux de l'aire naturelle de stationnement de Port Morvan, il a été constaté que le revêtement de l'allée piétonne n'était pas conforme au cahier des charges prévu et qu'il se désagrégeait.
L'entreprise responsable, à savoir la société ESCEEV de QUESSOY, a été sommée à plusieurs reprises de reprendre l'allée et de changer le matériel défectueux. Devant le refus de l'entreprise de satisfaire aux exigences du cahier des charges, celle-ci a été déclarée entreprise défaillante. La commune a conservé le solde des travaux dus, à savoir 8 900 € TTC.
La commission Voirie Travaux et Bâtiments, réunie le 16.09.2014, a constaté l'état de l'allée et a souhaité que les travaux soient repris au plus vite, si possible dans le montant de l'enveloppe disponible.
Trois entreprises ont donc été contactées pour établir un devis (CAMARD TP, SRTP et SCREG).
Les Conseillers municipaux décident de confier le choix de l'entreprise la mieux disante à la Commission Voirie Travaux et Bâtiments dans le respect de l'enveloppe.
La dépense sera imputée à la section Investissement du Budget Opération 31 - article 2315.

M. le Maire a donné le résultat de la consultation par procédure adaptée de l'extension et de la restructuration de l'école Louis Guilloux. Le montant du marché s'élève à 333 479.37 € HT.

M. Joseph JAFFRES, Président de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, a présenté et commenté les divers rapports d'activité de la Communauté de Communes année 2013.

AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte ***avant le 17 novembre, dernier délai.*** *Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*

Responsable de la Publication : Daniel NABUCET